

Séance ordinaire du 9 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, et le 9 novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALLET Jacques, Maire.

Présents : MM. SALLET Jacques - CAVILLON Hervé - CHUNIAUD Roland - JOLY Christian - TATON Pascal - VÉLON Guillaume
Mmes BOYER Frédérique - JOSSERAND Yolande - JOUVENT Claire - LETOURNEAU Adeline - PACCOUD Karine - PERRETANT Delphine

Excusés :

Absent :

M. VÉLON Guillaume a été nommé secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal a :

- accepté à l'unanimité, dans le cadre de la dotation aux amortissements, de prélever les crédits nécessaires sur l'article 615231 du chapitre 011 Voiries pour un montant de 3 090 € sur le budget Commune,

- accepté à l'unanimité, dans le cadre de la dotation aux amortissements, de prélever les crédits nécessaires sur l'article 622 du chapitre 011 Rémunération intermédiaire pour un montant de 750 € sur le budget assainissement,

- adopté la révision libre de l'attribution de compensation de la commune de Saint-Jean-sur-Reyssouze en tant que commune intéressée et fixé librement l'attribution de compensation de la commune de Saint-Jean-sur-Reyssouze en tant que commune dite « intéressée », afin de tenir compte au sein de celle-ci, d'un montant de 10 298 € visant à compenser le reversement FPIC dont bénéficiait la commune jusqu'au 31 décembre 2016,

- proposé, à l'unanimité, de reconduire la réalisation de la DADS en régie par JVS-Mairistem suivant l'option 1 (en leurs locaux) pour un montant de 438.00 € TTC,

- décidé par, 4 voix contre, 1 abstention et 7 voix pour, de maintenir le taux de l'indemnité du Trésorier à 100 %. Celle-ci lui sera donc versée dans sa totalité, soit : 400,63 €,

- été informé que la longueur en kilomètres de la voirie communale doit être mise à jour car elle conditionne les dotations de l'état et qu'une délibération devra être prise si cette longueur était modifiée,

- décidé à l'unanimité, de ne pas adhérer au service paie du Centre de Gestion de l'Ain.

- décidé à l'unanimité, d'acheter 4 Bips et 4 housses pour équiper les nouvelles recrues sapeur-pompier,

- décidé à l'unanimité, d'effectuer la demande de subvention au titre du Contrat Ambition Région pour le financement du projet Cœur de Village,

- pris note des avancées de rédaction du règlement du PLU,
- décidé de la mise en place d'un groupe de travail pour étudier les possibilités de coupures de l'éclairage public,
- pris connaissance de l'organisation du SIVOS et de ses projets en cours.
- eu connaissance des modalités d'organisation de la fête de Noël qui aura lieu le 16 décembre 2017,

Le Conseil Municipal a :

- Pris note :

- * de l'arrêt maladie de Mme Christelle BOUJON du 15/11/2017 au 31/12/2017,
- * du retour, après restauration, du tableau Saint-Jean-Baptiste le 18 novembre à 14 h à l'église,
- * du schéma d'animation des bibliothèques municipales avec la signature d'une convention annuelle, la suppression du passage régulier des bibliobus avec deux navettes possibles par an ou les déplacements sur site au Domaine des Planons.
- * de la commande d'une Marianne comme décidé lors de la réunion de Conseil du 7 septembre 2017 et de la réception d'un devis pour un fronton de mairie en pierre de l'Entreprise BUISSON de Montrevel-en-Bresse pour un montant de 444 €,
- * du recrutement de deux agents recenseurs en vue du recensement de la population du 1^{er} janvier 2018 au 28 février 2018,
- * de la tenue d'une réunion de la sous-commission départementale pour la sécurité contre les risques incendie et de panique dans les établissements recevant du public et les immeubles de grande hauteur,
- * de la réunion de présentation de la cartographie des cours d'eau sur l'ensemble du département le 14 novembre 2017 à 14 h 00 à la DDT à Bourg-en-Bresse,
- * de la réunion d'information sur le fonctionnement des fourrières, les animaux en divagation, les animaux blessés sur la voie publique et la différence entre les chats libres et les chats domestiques, organisée par la SPA de Mâcon le 18 novembre 2017 à 14 h 30 à la mairie de Fleurville,
- * de l'invitation de l'association "Route fleurie de la haute Bresse" le vendredi 24 novembre 2017 à 19 h 30 à la salle des fêtes de Pont-de-Vaux,
- * de l'invitation aux matchs de football et rugby, respectivement le 17 novembre et le 18 novembre à 18 h en vue de l'inauguration de la tribune nord du stade Marcel Verchère,
- * de l'invitation de la CA3B à la Boule de Bresse les 24 et 25 novembre 2017 au boulodrome de Saint-Denis-les-Bourg,
- * de l'organisation du Forum économique de l'Ain le 30 novembre 2017 à 17 h 30 à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse,

- * de l'invitation au séminaire "Territoire et énergies renouvelables" le 5 décembre 2017 au salon de la Préfecture à Bourg-en-Bresse,
- * du courrier de présentation de la nouvelle association Les Bad Kop's avec une demande de subvention et d'utilisation des salles au même titre que les autres associations communales,
- * du courrier de remerciement du Président du Conseil Départemental de l'Ain pour l'adhésion au Fonds de Solidarité pour le Logement,
- * du courrier d'information d'ALEC pour le déploiement des compteurs Linky,
- * du montant estimé de perte suite à la réforme sur les taxes d'habitations et l'exonération de 218 foyers supplémentaires,
- * de la demande de M. BOUE, technicien au laboratoire IS Terre du CNRS pour désignation d'un site disponible au hameau de Mons pour un projet d'installation d'une station sismologique,
- * de la tenue de la prochaine séance le jeudi 7 décembre 2017 à 20 h 30.